

Patrick VERSPIEREN

L'éthique médicale et ses fondements

M01C (14h) • Mardi de 19h30 à 21h30
du 5 novembre au 17 décembre

Ce La relation médecin-malade, plus largement soignant-soigné, est désormais marquée par de multiples facteurs : la technicité croissante de la médecine, l'évolution du droit, la montée de l'individualisme, l'accès des malades à de multiples sources d'information, et aussi l'influence de représentations venues des États-Unis.

Un médecin ne peut plus requérir de son « patient » une confiance aveugle. Faut-il pour autant réduire l'éthique médicale à l'application de quatre principes, en tout premier lieu le « principe d'autonomie », sans guère tenir compte de la particularité de la situation humaine de maladie ? Ainsi comprise l'école américaine des « quatre principes » a fait l'objet de multiples contestations, notamment de la part des initiatrices de « l'éthique du care ». Cela a conduit ses auteurs à modifier profondément leur conception de la relation de soin.

En Europe, la prise en compte de la vulnérabilité de la personne gravement malade et de son besoin d'être soutenue dans sa lutte pour la guérison, est depuis longtemps au centre de la réflexion philosophique et éthique menée sur la médecine et le soin. Cela ne dispense aucunement de reconnaître les droits de la personne soignée.

Dans cet esprit, après avoir présenté les systèmes éthiques évoqués plus haut, le cours proposera une réflexion sur le soin d'une personne malade et sa souhaitable adhésion aux traitements, la responsabilité du soignant telle que nous la concevons en France, l'importance de la confiance mutuelle. Cela fera apparaître la pertinence du concept éthique proposé par Paul Ricoeur, le « *pacte de soin basé sur la confiance* ». Pacte initialement marqué par la dissymétrie entre médecin et malade, mais qui fait du premier un allié et non un maître.

En prenant comme fondement une telle conception de l'expérience de la maladie et du soin nous aborderons les grandes questions qui se posent dans l'exercice de la médecine : l'information du malade, sa participation aux décisions médicales, le secret médical.

Éléments de bibliographie :

- P. RICCEUR, « Les trois niveaux du jugement médical », *Esprit*, décembre 1996, pp. 21-33.
- H. DOUCET, *L'éthique clinique. Pour une approche relationnelle dans les soins*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014.
- F. BRUGERE, *L'éthique du care*, PUF, Coll. Que sais-je ?, 2011.
- P. VERSPIEREN et M.-S. RICHARD (dir.), *Grandeur et leurres de l'autonomie. Pour une prise en compte de la vulnérabilité*, Médiasèvres n° 156, 2010.
- P. VERSPIEREN ET M.-S. RICHARD (dir.), *Violence de la maladie, violence dans le soin*, Médiasèvres n° 162, 2011.

Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est **obligatoire** et se fait **avant de participer aux enseignements**. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : centresevres.com
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.

Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 143 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.